

Consommation finale d'énergie dans le canton en 2009

Diminution générale de la consommation d'énergie surtout liée à la crise économique et à des conditions climatiques plus clémentes

En 2009, la consommation finale d'énergie s'est élevée dans le canton à 16.913 Térajoules [TJ], en diminution de 2,2 % par rapport à l'année 2008. Cette évolution, également observée au niveau suisse, est à mettre en rapport avec une période économique difficile (le PIB a reculé de 1,5 %) et des températures hivernales plus clémentes. Les statistiques 2009 sont disponibles sur www.ne.ch/Energie (rubrique "Politique énergétique").

Depuis 1978, le Service cantonal de l'énergie et de l'environnement établit chaque année des statistiques portant sur la consommation finale d'énergie dans le canton et compare les résultats à ceux observés sur le plan suisse, répondant ainsi à un besoin important d'information et à une exigence de la loi sur l'énergie.

Consommation en baisse

Pour l'année 2009, au niveau cantonal, la consommation de chaleur fossile (combustibles pétroliers, gaz, charbon) a diminué de 4,3 % par rapport à l'année 2008, avec une diminution marquée pour les combustibles pétroliers (- 6 %). Dans le même temps, la consommation d'électricité a baissé de 0,7 %.

Ces résultats sont à mettre en relation avec une diminution de l'activité industrielle et avec une année plus chaude que la précédente (les degrés-jours – indicateurs de la rigueur du climat – ont diminués de 4 %, entraînant une baisse de consommation de l'énergie pour le chauffage des bâtiments).

La consommation "neuchâteloise" de carburants a diminué de 1,5 %.

Au niveau suisse, la diminution de consommation est générale: - 4 % pour la chaleur fossile (aussi bien pour les combustibles pétroliers que pour le gaz), - 2,1 % pour l'électricité et - 1,6 % pour les carburants.

Diminution de l'apport des énergies renouvelables

Le taux de couverture des besoins énergétiques du canton par les énergies renouvelables a passé de 9,6 à 9 %, force hydraulique comprise, (6,66 % à 6,7 % sans tenir compte de la force hydraulique). Cette baisse de production hydro-électrique est imputable à une pluviométrie fortement défavorable et ce pour la deuxième année consécutive (à La Chaux-de-Fonds, les précipitations ont diminué de 23 % en 2008 et de 22 % en 2009, par rapport à l'année précédente. Dans une moindre mesure, une baisse de production est

également enregistrée pour les installations fonctionnent au biogaz, pour cause de révision, et pour les UIOM.

Il est réjouissant de constater que les autres sources d'énergies renouvelables (solaire thermique et photovoltaïque, environnement, bois) continuent de progresser. L'énergie récoltée par les installations solaires thermiques a augmenté de 10 %, avec 221 nouvelles installations et une surface totale voisine de 23.300 m²; celle issue des installations photovoltaïques de 16,5 % grâce à 20 nouvelles installations portant la surface totale à environ 7'250 m² (chiffres découlant des demandes de permis de construire).

La chaleur prélevée dans l'environnement a augmenté de 16 % suite à la mise en exploitation de 113 nouvelles pompes à chaleur. Bien que 64 nouvelles installations de chauffage au bois aient été recensées (+ 11,7 %, avec un total d'environ 610 installations), la consommation de bois est restée pratiquement stable, deux grosses installations industrielles n'utilisant plus de chaleur pour leur fabrication.

Situation par rapport aux objectifs de la conception directrice de l'énergie

Se référant aux accords du Protocole de Kyoto sur le climat et à la loi sur le CO₂, le Conseil d'Etat a élaboré une conception directrice de l'énergie fixant les objectifs pour l'horizon 2010, approuvée en septembre 2006 par le Grand Conseil.

Sur cette base, et par rapport aux objectifs partiels pour l'année 2009, la situation est satisfaisante pour la chaleur fossile (combustibles liquides, gaz et charbon), dont la consommation est 0,5 % plus faible que l'objectif, et pour la consommation d'électricité, avec une consommation 3,5 % inférieure à l'objectif. Ces deux résultats sont fortement liés aux conditions climatiques 2009 et à la crise économique. L'objectif est également dépassé pour la production de chaleur renouvelable (+ 11 %).

Par contre, le but est loin d'être atteint pour la consommation de carburants (consommation 17,6 % supérieure à l'objectif) et pour les productions d'électricité renouvelable et l'hydro-électricité, respectivement 36,3 % et 6,2 % inférieures à l'objectif.

Suite à la diminution générale de la consommation d'énergie et à la baisse sensible du prix des carburants et des combustibles, la facture énergétique totale du canton, pour 2009, atteint 520 millions de francs, sensiblement inférieure aux 720 millions atteints en 2008, année record pour le prix des produits pétroliers.

Une telle volatilité des coûts ne peut qu'inciter à la prudence et justifier les mesures visant à économiser l'énergie, à l'utiliser de manière rationnelle et à favoriser les énergies renouvelables.

- **Les statistiques cantonales 2009 peuvent être téléchargées sur www.ne.ch/Energie, rubrique "Politique énergétique" ou commandées auprès du Service de l'énergie et de l'environnement, Domaine énergie, Tivoli 16, 2000 Neuchâtel, tél. 032 889 67 20, fax 032 889 60 60, courriel Service.Energie@ne.ch.**

Pour de plus amples renseignements :

Marc-Hermann Schaffner, responsable du Domaine énergie au Service de l'énergie et de l'environnement (SENE) et/ou Gervais Oreiller, ingénieur au SENE, tél. 032 889 67 20.

Neuchâtel, le 4 octobre 2010